

Robex annonce les résultats du vote de l'assemblée générale annuelle et extraordinaire des actionnaires de 2023

NE PAS DISTRIBUER AUX AGENCES DE TRANSMISSION DES ÉTATS-UNIS NI DIFFUSER AUX ÉTATS-UNIS

VILLE DE QUÉBEC, 29 juin 2023 -- Ressources Robex Inc. (« **Robex** » ou la « **Société** ») (TSXV : RBX) est heureuse d'annoncer les résultats du vote de son assemblée générale annuelle et extraordinaire des actionnaires tenue le 29 juin 2023 par webdiffusion vidéo en direct (l'« **assemblée** »). Les résultats détaillés des votes tenus à l'assemblée sont présentés ci-dessous.

1. Élection des administrateurs

D'après les votes reçus, chacun des neuf (9) candidats ci-dessous proposés par la direction a été dûment élu à titre d'administrateur de la Société jusqu'à la prochaine assemblée annuelle des actionnaires ou jusqu'à ce que son successeur soit élu ou nommé, les résultats s'établissant comme suit :

Candidats proposés par la direction	Nombre de votes exprimés pour	Pourcentage des votes exprimés pour	Nombre d'absentions	Pourcentage d'abstentions
Richard R. Faucher	439 708 046	99,41%	2 623 300	0,59%
Julien Cohen	434 346 108	98,19%	7 985 238	1,81%
Benjamin Cohen	439 691 546	99,40%	2 639 800	0,60%
Georges Cohen	439 691 546	99,40%	2 639 800	0,60%
Claude Goulet	439 708 046	99,41%	2 623 300	0,59%
Michel Doyon	434 460 546	98,22%	7 870 800	1,78%
Christian Marti	434 757 546	98,29%	7 573 800	1,71%
Gerard De Hert	442 283 046	99,99%	48 300	0,01%
Thomas Lagree	442 283 046	99,99%	48 300	0,01%

2. Nomination des auditeurs

D'après les votes reçus, PricewaterhouseCoopers s.e.n.c.r.l./s.r.l. ont été dûment nommés à titre d'auditeurs de la Société et leur rémunération sera fixée par le conseil d'administration de la Société, les résultats s'établissant comme suit :

	Nombre de votes exprimés pour	Pourcentage des votes exprimés pour	Nombre d'absentions	Pourcentage d'abstentions
Total des votes	442 734 339	99,96%	181 737	0,04%

3. Regroupement d'actions

D'après les votes reçus, la résolution spéciale (dont le texte intégral est reproduit dans la circulaire de sollicitation de procurations de la Société datée du 19 mai 2023) autorisant un regroupement des actions ordinaires émises et en circulation de la Société à raison de dix (10) actions ordinaires existantes pour une (1) nouvelle action ordinaire (10 :1), sous réserve de l'acceptation de la Bourse de croissance TSX, a été adoptée par les actionnaires de la Société, les résultats s'établissant comme suit :

	Nombre de votes exprimés pour	Pourcentage des votes exprimés pour	Nombre d'absentions	Pourcentage d'abstentions
Total des votes	441 642 276	99,71%	1 273 800	0,29%

Ni la Bourse de croissance TSX ni son fournisseur de services de réglementation (tel que défini dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'assume de responsabilité quant au caractère suffisant ou à l'exactitude du présent communiqué de presse.

À propos de Ressources Robex Inc.

Robex est une société de production et de développement aurifère qui exerce ses activités dans plusieurs territoires en Afrique de l'Ouest et qui dispose d'un potentiel d'exploration à court terme. La Société s'est engagée à exercer ses activités de

manière sécuritaire, diversifiée et responsable dans les pays où elle exerce ses activités, dans le but de favoriser une croissance durable. La Société exploite la mine de Nampala au Mali depuis 2017 et poursuit son projet aurifère Kiniero en Guinée.

Soutenue par deux actionnaires stratégiques, Robex vise à devenir l'un des plus importants producteurs d'or de niveau intermédiaire en Afrique de l'Ouest.

Pour plus d'information

RESSOURCES ROBEX INC.

Aurélien Bonneviot, Directeur Général
Stanislas Prunier, Relations avec les investisseurs et développement de l'entreprise
+1 581 741-7421

Courriel : investor@robexgold.com
www.robexgold.com

COMMUNICATIONS FINANCIÈRES RENMARK INC.

Robert Thaemlitz
Gestionnaire de compte
+1 416 644-2020 ou +1 212 812-7680

Courriel : rthaemlitz@renmarkfinancial.com
www.renmarkfinancial.com

Informations prospectives et déclarations prospectives

Le présent communiqué de presse contient de l'« information prospective » ou des « énoncés prospectifs » au sens des lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables (« **énoncés prospectifs** »). Les énoncés prospectifs sont inclus pour fournir de l'information sur les attentes et les plans actuels de la direction qui permet aux investisseurs et à d'autres personnes d'avoir une meilleure compréhension des plans d'affaires de la Société ainsi que de son rendement et de sa situation financiers.

Les déclarations faites dans le présent communiqué de presse qui décrivent les estimations, les attentes, les prévisions, les objectifs, les prédictions, les projections de l'avenir ou les stratégies de la Société ou de la direction peuvent être des « énoncés prospectifs » et peuvent être identifiés par l'utilisation de termes conditionnels ou prospectifs tels que « viser », « anticiper », « supposer », « croire », « pouvoir », « envisager », « continuer », « pourrait », « estimer », « s'attendre à », « prévoir », « futur », « prévisions », « guider », « indication », « intention », « intention », « probable », « peut », « pourrait », « objectif », « opportunité », « perspectives », « plan », « potentiel », « devrait », « stratégie », « cible », « sera » ou « serait » ou la forme négative de ceux-ci ou d'autres variations de ceux-ci. Les énoncés prospectifs comprennent également tout autre énoncé qui ne fait pas référence à des faits historiques. Ces déclarations peuvent inclure, sans toutefois s'y limiter, des déclarations concernant la capacité de la Société à faire progresser avec succès le projet aurifère Kiniero sur la base des résultats de l'EF; la capacité de la Société à atteindre les résultats projetés dans l'EF (y compris les résultats économiques et de production) et les déclarations concernant la facilité de financement de projet de la Société avec Taurus.

Les énoncés prospectifs et l'information prospective sont fondés sur certaines hypothèses et d'autres facteurs importants qui, s'ils sont faux, pourraient faire en sorte que les résultats, le rendement ou les réalisations réels de la Société diffèrent considérablement des résultats, du rendement ou des réalisations futurs exprimés ou sous-entendus dans ces énoncés ou renseignements. Rien ne garantit que ces déclarations ou informations s'avéreront exactes. Ces déclarations et informations sont basées sur de nombreuses hypothèses, notamment; la capacité d'exécuter les plans de la Société relatifs au projet aurifère Kiniero tels qu'énoncés dans l'EF, y compris le calendrier de celui-ci : la capacité de la Société à mener à bien ses programmes d'exploration et de développement prévus; l'absence de conditions défavorables au projet aurifère Kiniero; l'absence de retards opérationnels imprévus; l'absence de retards importants dans l'obtention des permis nécessaires; le prix de l'or restant à des niveaux qui rendent le projet aurifère Kiniero rentable; la capacité de la Société à continuer de mobiliser les capitaux nécessaires pour financer ses activités; la capacité de réaliser les estimations des ressources minérales et des réserves minérales; et les hypothèses concernant les stratégies commerciales actuelles et futures, les conditions géopolitiques et économiques locales et mondiales et l'environnement dans lequel la Société exerce ses activités et fonctionnera à l'avenir.

Certains facteurs importants pourraient faire en sorte que les résultats, le rendement ou les réalisations réels de la Société diffèrent sensiblement de ceux indiqués dans les énoncés prospectifs et l'information prospective, y compris, mais sans s'y limiter : les risques géopolitiques et les défis de sécurité associés à ses activités en Afrique de l'Ouest, y compris l'incapacité de la Société à faire valoir ses droits et la possibilité de troubles civils et de désobéissance civile ; les fluctuations du prix de l'or ; les limites quant aux estimations de la Société concernant les réserves minérales et les ressources minérales; la nature spéculative de l'exploration et de l'exploitation minières; le remplacement des réserves minérales épuisées de la Société; le nombre limité de projets de la Société; le risque que le projet aurifère Kiniero n'atteigne jamais le stade de la production (y compris en raison d'un manque de financement); les exigences de capital de la Société et l'accès au financement; les modifications apportées à la législation, à la réglementation et aux normes comptables auxquelles la Société est assujettie, y compris les normes environnementales, de santé et de sécurité, et l'incidence de ces lois, règlements et normes sur les activités de la Société; les participations et les redevances payables à des tiers; la volatilité des prix et la disponibilité des produits de base; l'instabilité du système financier mondial; les effets d'une forte inflation, comme la hausse des prix des produits de base; les fluctuations des taux de change; le risque de tout litige en cours ou futur contre la Société; les limitations des transactions entre la Société et ses filiales étrangères; le risque que le regroupement d'actions de la Société ne soit pas approuvé et, même s'il l'est, qu'il n'augmente pas la liquidité des actions ordinaires de la Société; la volatilité du cours des actions de la Société; les risques fiscaux, y compris les modifications apportées aux lois fiscales ou aux cotisations de la Société ; l'obtention et le maintien par la Société de titres de propriété ainsi que les permis et licences requis

pour les activités courantes de la Société; les effets des crises de santé publique, telles que la pandémie de COVID-19 en cours, sur les activités de la Société; les relations de la Société avec ses employés et les autres parties prenantes, y compris les gouvernements locaux et les communautés dans les pays dans lesquels elle exerce ses activités; le risque de violation des lois anticorruption applicables, des réglementations de contrôle des exportations, des programmes de sanctions économiques et des lois connexes par la Société ou ses agents; le risque que la Société rencontre des conflits avec les mineurs à petite échelle; la concurrence avec d'autres sociétés minières; la dépendance de la Société à l'égard d'entrepreneurs tiers; la dépendance de la Société à l'égard de cadres clés et d'un personnel hautement qualifié; l'accès de la Société à une infrastructure adéquate; les risques associés aux responsabilités potentielles de la Société à l'égard de ses installations de stockage des résidus; les perturbations de la chaîne d'approvisionnement; les dangers et les risques normalement associés aux activités d'exploration minérale et de développement et de production d'aurifères; les problèmes liés au temps et au climat; le risque de défaillances des systèmes de technologie de l'information et de menaces à la cybersécurité; et le risque que la Société ne soit pas en mesure de s'assurer contre tous les risques potentiels associés à ses activités.

Bien que la Société soit d'avis que ses attentes sont fondées sur des hypothèses raisonnables et qu'elle ait tenté d'identifier des facteurs importants qui pourraient faire en sorte que les actions, les événements ou les résultats réels diffèrent considérablement de ceux décrits dans l'information prospective, il peut y avoir d'autres facteurs qui font en sorte que les actions, les événements ou les résultats ne sont pas tels que prévus, estimés ou prévus. Ces facteurs ne sont pas destinés à représenter une liste complète et exhaustive des facteurs qui pourraient affecter la Société; cependant, ils doivent être examinés attentivement. Rien ne garantit que l'information prospective s'avérera exacte, car les résultats réels et les événements futurs pourraient différer considérablement de ceux prévus dans cette information.

La Société ne s'engage aucunement à mettre à jour l'information prospective si les circonstances ou les estimations, hypothèses ou opinions de la direction devaient changer, sauf si la loi applicable l'exige. Le lecteur est prié de ne pas se fier indûment à l'information prospective. L'information prospective contenue dans le présent document est présentée dans le but d'aider les investisseurs à comprendre le rendement et les résultats financiers et opérationnels prévus de la Société aux dates indiquées dans les plans et objectifs de la Société et pour les périodes terminées aux dates présentées dans les plans et objectifs de la Société, et peut ne pas convenir à d'autres fins.

Veuillez vous reporter à la section « Facteurs de risque » de la notice annuelle de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, datée du 28 avril 2023, et à la section « Risques et incertitudes » de chacun des rapports de gestion de la Société datés du 28 avril 2023 pour les exercices clos les 31 décembre 2022 et 31 décembre 2021, et au rapport de gestion de la Société daté du 30 mai. 2023 pour les périodes de trois mois terminées le 31 mars 2023 et le 31 mars 2022, qui sont toutes disponibles électroniquement sur SEDAR au www.sedar.com. Toutes les déclarations prospectives contenues dans ce communiqué de presse sont expressément qualifiées par cette mise en garde.